

Allocution de M. Ruben Alba Aguilera, Chef de Coopération de l'Union européenne au Bénin

Cérémonie d'ouverture

**Journées d'échanges entre l'Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE) du Bénin et la
Commission de Régulation de l'Energie (CRE) de la France**

Lieu : Bénin Royal Hôtel

Date : Le 23/10/2018 à 09h00

Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation,

Madame la Commissaire, membre du Collège de la CRE,

Mesdames et Messieurs les représentants du Ministère de l'Energie et des
acteurs du secteur,

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires techniques et
financiers,

Distingués invités à vos rangs et grades respectifs,

C'est un réel plaisir de me trouver devant vous aujourd'hui pour ce moment
d'échanges entre l'Autorité de Régulation de l'Electricité du Bénin et la
Commission de Régulation d'Energie de la France.

L'Union européenne se réjouit d'avoir pu contribuer à la matérialisation de cet
évènement et je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur le Président de
l'ARÉ pour les efforts consentis non seulement dans l'organisation de cet atelier,
mais plus généralement pour votre leadership à la tête de l'Autorité de
Régulation de l'Électricité du Bénin.

C'est également un honneur d'accueillir à Cotonou les représentants de la
Commission de Régulation de l'Énergie, acteur central et essentiel au

développement des marchés de l'électricité et du gaz en France, et par extension à la construction du marché européen de l'énergie.

Pendant ces trois jours, vous aurez l'opportunité d'échanger sur les principes de base qui sous-tendent vos actions respectives : impartialité, indépendance et transparence.

Ces termes nous tiennent particulièrement à cœur dans le contexte du lancement d'une alliance Afrique-Europe pour des emplois et des investissements durables.

En effet, l'Union européenne se donne aujourd'hui pour objectif d'apporter une nouvelle dimension au partenariat avec l'Afrique, dans un esprit gagnant – gagnant. Pour y parvenir, nous souhaitons encourager l'investissement et attirer davantage d'investisseurs privés, en stimulant les échanges et en améliorant le climat des affaires. Cela se matérialise concrètement par le lancement du Plan d'Investissement extérieur de l'UE qui met en place des instruments financiers innovants tels que des fonds de garantie par exemple.

C'est également l'esprit du Programme d'Action du Gouvernement qui repose très largement sur la mobilisation des financements privés et qui met en place des réformes ambitieuses que nous tenons à saluer ici. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'alignement des visions et des actions entre l'Union européenne et le Gouvernement béninois.

Avec une enveloppe totale de 104 millions d'euros, soit plus de 68 milliards de Francs CFA – sous forme de don, l'Union européenne est un partenaire privilégié qui contribue activement à la réalisation des projets phares dans le secteur de l'énergie au Bénin. Notre institution intervient ainsi dans le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et du secteur privé, dans les capacités de production et la promotion des énergies renouvelables avec la

construction d'une centrale solaire de 25 Mégawatts en co-financement avec l'Agence française de Développement, et dans la réhabilitation du réseau de distribution et l'électrification rurale.

Mesdames et Messieurs,

Les thèmes abordés au cours de cet atelier renforcent donc nos priorités mutuelles : les besoins en investissement dans le secteur de l'énergie sont si grands que les financements publics ne suffiront pas à soutenir un développement économique durable, qui nécessite une satisfaction totale des besoins en énergie sur le long terme. Le secteur privé doit donc être mobilisé pour combler ce déficit de financement.

Cela ne sera possible que si le cadre réglementaire est propice à rassurer les investisseurs quant à la viabilité de leur engagement, et à réduire les risques à investir dans le pays : il s'agit de mettre en place, par exemple, une procédure transparente de sélection des projets, d'acquisition des licences et des règles d'accès au réseau, des contrats type d'achat d'électricité, une politique de tarifs attractive et de renforcer la solvabilité de l'acheteur.

L'Autorité de Régulation joue ainsi un rôle central pour la mise en place et l'application d'un cadre réglementaire moderne, transparent et compétitif.

Vous aurez compris l'importance qu'attache l'Union européenne au développement du secteur de l'Energie au Bénin. Nous sommes fiers à ce titre de pouvoir contribuer à l'opérationnalisation de l'Autorité de Régulation, qui a fait des progrès remarquables depuis la nomination de ses membres en Février 2015. Je voudrais citer comme exemple, mais il y en a beaucoup d'autres, votre site Internet qui représente un modèle de transparence et un premier pas vers un guichet unique pour les investisseurs dans le secteur.

Malgré cela les défis restent nombreux : l'autonomie financière de votre Institution, garante de son indépendance, n'est toujours pas effective. De même les besoins en ressources humaines, en matériel et en équipement demeurent importants.

Aussi je vous encourage à poursuivre vos efforts et vous assure du soutien constant de l'Union européenne et des Partenaires techniques et financiers.

Nous espérons également que cet échange avec la Commission de Régulation de l'Energie française n'est pas un événement isolé et pourra être poursuivi de façon régulière dans le futur.

Vive la coopération entre l'Union européenne et le Bénin

Je vous remercie !